



# Procès-verbal du Comité Directeur

**13 mars 2025**

**Visio-Conférence**

Entrée en séance à 19h

## **1. APPEL DES PARTICIPANTS**

**26 membres du Comité directeur convoqués**

**11/13 membres du Comité directeur présents**

Mathilde PETRIAUX

Sylvie PETITJEAN

Sophie RAFFY

Yann LE NOC

Julien MAZALLON

Jean-Jacques DURCHON

Chloé PROPHETTE-KLEISS

Henri-Claude LAMBERT (absent pour le vote)

Nathalie SANTONI

Christine VALENCE

Jean-Michel DUTRIEUX

Louis-Emmanuel LAGRANGE (absent pour le vote)

François GIRAULT (retard – ne s'est pas exprimé sur les 2 premiers votes)

**Rappel statutaire** : *La présence du tiers au moins des membres présents du Comité Directeur est nécessaire pour la validité des délibérations.*

**8 absents du comités directeurs ayant donné pouvoir :**

Henri-Claude LAMBERT

Louis-Emmanuel LAGRANGE

Hélène TREHORET

Meta MARINOVIC

Jean-Christophe PLAISANT

Béatrice WLODARCZAK

Clémentine DUFAY

Gregory MAYA PEREZ



**7 Absents du comités directeurs n'ayant pas donné pouvoir :**

Aymeric BERGAMO  
Corinne CLERISSI  
Sophie LLOBET  
Nicolas PERES  
Jean-François VIGIER  
Rémi DHALLUIN  
Timothée CLEMENT

**Assiste à la réunion :**

Benjamin Quedeveille, missionné par le bureau FFH pour le projet de changement de catégorie d'âge  
Benoit Gallet, DTN de la FFH  
Mathias Dierkens, cadre technique  
Theo Cally, cadre technique

Nombre de voix : 19

Majorité : 10

**1. Demande de rajout d'une mention à l'ordre du jour**

En accord avec l'article 8.1.1. du règlement intérieur de la FFH, pour raison exceptionnelle, le président peut proposer l'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour au comité directeur qui se prononce à la majorité absolue.

Proposition de rajout du vote suivant demandée par Henri-Claude Lambert :

“Etes-vous favorable à une mise en œuvre partielle (que U17) en septembre 2025”

**Résultats des votes :**

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le comité directeur vote à la majorité absolue l'intégration de la proposition à l'ordre du jour.

**2. Validation de l'ordre du jour :**

Mathilde Petriaux propose la validation de l'ordre du jour suivant :



- Présentation du contexte de la réunion dédié à la réforme des catégories d'âge
- Présentation du projet, des options, des avantages et inconvénient
- Discussion et échanges, choix de certaines options.
- Vote :

1) Validez-vous le principe de la réforme tel que présenté (et adapté selon les échanges) : catégorisation, formes de jeu, répartition de la gestion CD/LIGUE/ZONES, surclassement, détection. Réponses : Oui / Non / Absention

**Si oui**

**Choix de positionnement :**

- 2) Êtes- vous favorable à une mise en œuvre totale en septembre 2025 ?
- 3) Êtes-vous favorable à une mise en œuvre partielle (que U17) en septembre 2025 ?
- 4) Êtes-vous favorable à une mise en œuvre totale en septembre 2026 ?

**Résultats des votes :**

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est validé.

### **3. Présentation animée par Benjamin Quedeville**

Éléments présentés :

- Les raisons de la réforme
- Les étapes de la réforme
- L'organisation des nouvelles catégories d'âge
- Proposition de refonte des effectifs
- Projection des effectifs
- Avis de la DTN
- Les points de vigilance

### **4. Votes pour décision du comité directeur :**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY**

12 Rue François Faber 92700 Colombes – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 [www.ffhockey.org](http://www.ffhockey.org)  
SIRET : 78440610000049 – Code APE : 9312Z



1) Validez-vous le principe de la réforme tel que présenté (et adapté selon les échanges) : catégorisation, formes de jeu, répartition de la gestion CD/LIGUE/ZONES, surclassement, détection.

**Résultats des votes :**

Pour : 16

Contre : 3

Abstention : 0

Le principe de réforme est adopté par le comité directeur.

**Est proposé, le positionnement sur une des 3 propositions suivantes :**

**2 voix** pour : Êtes-vous favorable à une mise en œuvre totale en septembre 2025.

**2 voix** pour : Êtes-vous favorable à une mise en œuvre totale en septembre 2026.

**15 voix** pour : Êtes-vous favorable à une mise en œuvre partielle (uniquement catégorie U17) en septembre 2025

**Le comité directeur valide donc la mise en place de la réforme pour la catégorie U17 dès 2025 et valide le principe de la réforme tel que présenté.**

Fait à Colombes, le 13/03/2025

**Henri-Claude Lambert**

*Président*

**Mathilde Petriaux**

*Secrétaire général*